



EDITORIAL DU MAIRE

2016, année d'ombre et de lumière.

Désespoir pour nombre de nos concitoyens qui ont vu la fermeture de l'usine où l'on travaillait de père en fils depuis des décennies.

Espoir pour notre collectivité que le chantier du « Lyon Turin » propulse au-devant de la scène par ses créations d'emplois ou la visite des plus hautes autorités de l'Etat, de la Région ou du Département.

Satisfaction pour la réouverture de la troisième classe à l'école communale, la venue de nombreux jeunes ménages ou l'ouverture de commerces.

St Martin, commune vivante et attrayante, capable d'organiser une étape cycliste du Tour de Savoie Mont Blanc ou d'accueillir le festival Cordes et Pics.

C'est avec l'aide des associations, des bénévoles et de la population que le village vit. C'est grâce aux décisions du conseil municipal, à l'implication du personnel communal et à la compréhension de tous qu'il se transforme.

Que 2017 apporte à tous, santé, travail et bonheur.

Jean-Pierre Bernard

SOMMAIRE

Editorial du maire	2
Compte administratif 2015	3
Travaux	4
Vie communale	8 à 15
Bibliothèque municipale	14
Les commerces à St Martin	16 à 17
Règlement du columbarium	18 à 19
Bennes à encombrants	20
Les associations	21 à 32
Le chantier du Lyon Turin	33
La médaille d'honneur à Bruno Rech	34
Etat civil	35

INFORMATIONS

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mardi, mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Services administratifs

Téléphone : 04 79 56 50 03

E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Site : smlp.fr

Bibliothèque municipale

Téléphone : 04 79 20 49 23

E-mail : bibliotheque-smlp@orange.fr

Ouverture au public : mercredi et vendredi : 17h-19h

Ecole primaire

Téléphone : 04 79 56 67 62

Electricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66

Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis

Téléphone : 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

Gendarmerie

Tel = 17

Samu

Tel = 15

Pompiers

Tel = 18



**THEVENIN
& DUCROT**
DISTRIBUTION



AVIA



Fioul domestique
GNR Montagne
Gazole
Carburants
Lubrifiants

Thevenin & Ducrot Distribution
Agence de Maurienne - Ets ROVASIO
04 79 64 01 12
www.thevenin-ducrot.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

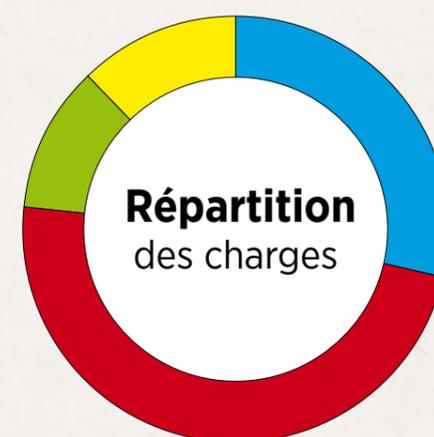
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

● Charges à caractère général	145 169,44 €
● Charges de personnel	242 748,84 €
● Charges gestion courante	57 065,31 €
Charges financières	0,00 €
● Prélvt recettes fiscales	60 907,00 €

TOTAL.....505 890,59 €

BALANCE 1 189 860,15 €

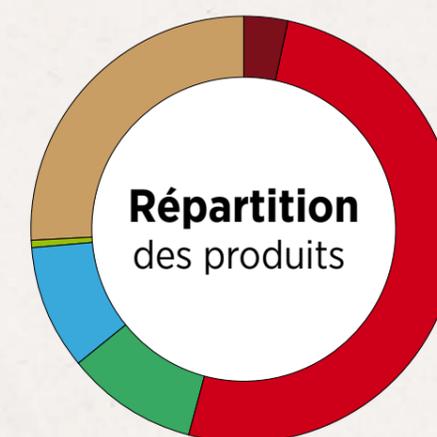


**Répartition
des charges**

Recettes

● Produits services, domaine.....	57 119,28 €
● Impôts et taxes	862 266,11 €
● Dotations et subventions	169 099,05 €
● Produits de gestion courante.....	163 040,93 €
● Autres produits	6 174,96 €
● Excédent antérieur reporté	438 050,41 €

..... 1 695 750,74 €



**Répartition
des produits**

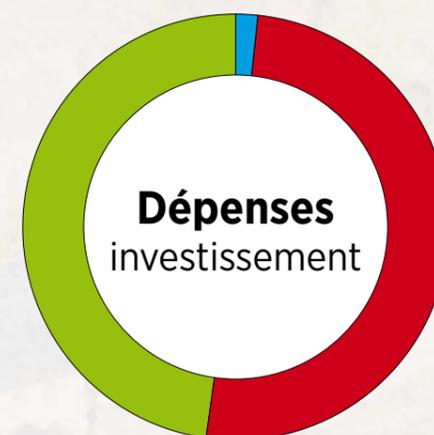
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

● Acquisitions biens, matériaux.....	23 334,08 €
● Travaux sur bâtiments.....	695 404,57 €
● Travaux voies et réseaux	654 175,12 €
Déficit antérieur reporté.....	0,00 €

TOTAL..... 1 372 913,77 €

BALANCE-559 818,79 €



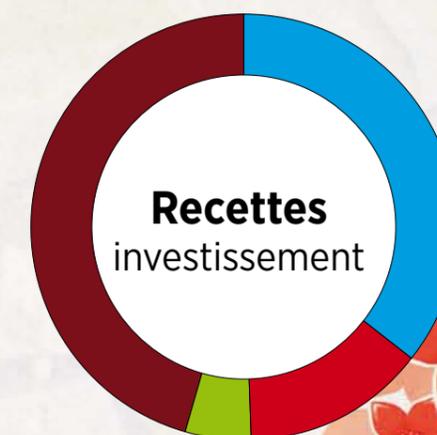
**Dépenses
investissement**

Recettes

● Excédent fonct. capitalisé.....	289 921,08 €
● Dotations, fonds divers.....	113 853,73 €
● Subventions d'investissement	40 283,00 €
Rembourst budget lotissement	198,25 €
● Excédent antérieur reporté	368 838,92 €

..... 813 094,98 €

TOTAL BALANCES 630 041,36 €



**Recettes
investissement**

Crédit photos : mairie, associations, chantier SMP4, CCMG, Pierrefeu Bernadette, Grégory Bois

Rédaction : mairie, associations, CCMG, chantier SM

Création & Impression :

Imp. SALOMON - 04 79 64 00 62 - SAVOIE - FRANCE - 20601 - Février 2017

TRAVAUX DANS LA COMMUNE, ANNÉE 2016 :



Cimetière

Pour faire face au développement de la pratique de la crémation, la municipalité a décidé d'implanter un nouveau columbarium. Dans celui existant, il ne restait, en octobre 2016, qu'une seule case de libre.

Le nouveau columbarium comporte 10 cases avec possibilité de l'agrandir. Un Jardin du Souvenir a été créé et la couverture de l'ossuaire modifiée.

Entreprise GRANIMOND ; coût : 10.279 €.

Le nouveau règlement du columbarium a été validé par le conseil municipal le 29 août 2016.

Les murs à l'intérieur du cimetière ont été restaurés par **l'entreprise VERNEY Frères.**

Coût : 11.077 €



Mollardurand

Aménagement des espaces verts du lotissement : plantation sur bâche à l'arrière des CSE et création d'un talus déco.

Salle Polyvalente

Les panneaux de basket ont été changés ainsi que le stop chute sécurité.

Société CASAL Sport. Coût : 4.885 €



Pour éviter un entretien fastidieux et acrobatique sur le talus qui entoure le bâtiment, ont été plantés des végétaux sur bâche par **l'entreprise JUL'ESPACES VERTS. Coût : 12.786 €**

L'auto-laveuse du gymnase a été remplacée par un appareil plus petit, plus maniable et plus performant.

Société HYGIPROP. Coût : 3.816 €.

Les drains en montagne

Remise en état de drains en montagne dans le secteur de Champieux et de « Carcavaligne » par **l'entreprise MARTOIA. Coût : 31.578 €.**



Sous la Roche

Dans le but de faire vivre leurs associations en organisant des festivités sous la Roche, les présidents ont sollicité la municipalité pour l'agrandissement de l'aire de « jeux de boules ».

L'entreprise VERNEY Frères a terrassé la parcelle communale pour la création de trois plateformes supplémentaires.

Coût des travaux : 5.050 €.

Mollardurand, la Porte et la Vilette

En 2016, le SIRTOMM a terminé la pose des containers dans les hameaux.

A la Porte et la Vilette, le haut des hameaux a été équipé de bacs aériens de faible volume (2 m3).

Des containers semi-enterrés ont été installés : 3 au pied de la Vilette ainsi que 3 au bas de la Porte.

Pour le hameau de Mollardurand, les CSE sont à l'entrée du lotissement de la Touvière.

Coût des travaux de terrassement réalisés par **l'entreprise VERNEY Frères** pour l'implantation des CSE : **23.050 €.**

Tous les bacs roulants et cloches à verre sont supprimés sur la commune.



Route de Mollardurand

Suite aux travaux du lotissement de la Touvière et aux passages de nombreux engins et camions, la route de Mollardurand a beaucoup souffert, sa réfection était devenue indispensable.

Travaux effectués par **l'entreprise EIFFAGE** pour un coût de : **57.840 €**

Route de la Planchette

Au printemps, **l'entreprise EIFFAGE** a rebouché des nids de poule et quelques arrachements, remodelé certains virages sur la route de la Planchette.

Coût : 15.222 €

Chapelle de la Salette :



Pratiquement toutes les chapelles de Saint-Martin ont été restaurées. Il restait la chapelle de la Salette en très mauvais état.

Des travaux ont été entrepris par **l'entreprise VERNEY Frères** pour la reprise en maçonnerie des façades, l'écoulement des eaux pluviales et le drainage ; à l'intérieur, l'autel et le mur côté nord, dégradés par l'humidité, ont été restaurés.

La peinture de la façade, des boiseries extérieures, du clocher et celle intérieure de la chapelle et des autels ont été réalisées par **l'entreprise ROCCHIETTI.**

Les planchers vermoulus ont été remplacés par du parquet en châtaignier et les colonnes très abimées de l'autel refaites par La **menuiserie TRIVERO.**

Coût total de la restauration : 46.332 €.



EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS



SAVOIR FAIRE
LA DIFFÉRENCE

Agence de Saint-Jean-de-Maurienne
Z.A. du Pré de Pâques
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél. 04 79 59 81 03
www.travauxpublics.eiffage.com



Les chapelles

Les chapelles restaurées méritent d'être visitées par les promeneurs ou randonneurs.

Un projet de circuit des chapelles dans le cadre d'un tourisme vert est à l'étude. Dans ce but, des grilles ont été installées aux entrées principales de celles-ci. Les portes pourront rester ouvertes, sous certaines conditions, et la visite se faire en « toute » sécurité pour le mobilier religieux, du moins on l'espère.

Les grilles ont été posées en 2016 aux chapelles Notre-Dame de la Miséricorde, Notre-Dame des Neiges, Saint-Bernard et Sainte-Anne par l'entreprise **GAGLIARDI**. **Coût : 14.677 €**

Chapelle de la Miséricorde

Depuis plusieurs années, les lauzes du toit de la chapelle glissent et tombent, au risque de causer un accident grave. L'entreprise **COVAREL** a refait la toiture dans sa totalité, non plus en lauzes, mais en ardoises extra fortes de 8 mm à 10 mm d'épaisseur.

Coût : 31.366 €



Quartier des Collombs : route de la Salette et chemin des Essadeys

Les égouts qui traversaient les propriétés privées étaient devenus gênants pour certains propriétaires. Ils ont été détournés et reconstruits sous la route de la Salette. Par la même occasion, un réseau d'eaux pluviales drainant les eaux des Collombs a été créé. Il permet également de supprimer des eaux parasites dans les égouts.

Pour la saison d'hiver, un enrobé provisoire a été posé sur la route de la Salette en attendant le définitif au printemps.

Coût total des travaux : 240.000 € par l'entreprise MAURO MAURIENNE sous maîtrise d'œuvre du CABINET GE'ARC.



Quartier de la Maison Blanche

Deux gros chantiers sont en cours dans le quartier de la Maison Blanche :

L'ancienne cure :



Depuis quelques années, la restauration de l'ancienne cure était à l'ordre du jour. Il était prévu, au rez-de-jardin, la création d'une salle de réunion accessible aux handicapés, également utilisée par le club des Edelweiss et le Relais assistance maternelle ; au premier niveau une bibliothèque accessible aux handicapés.

Cette année, les travaux ont été engagés. Lors de la démolition d'une partie du bâtiment, la façade attenante au mur de l'église s'est écroulée. Il a fallu repenser et modifier le projet initial.

La création d'une esplanade attenante au parvis de l'église a fait l'unanimité du conseil : mise en valeur de l'église et vue magnifique et dégagée sur le Télégraphe.

La bibliothèque descendra d'un étage jouxtant la salle de réunion et un parking d'une vingtaine de places verra le jour dans le jardin.

Quartier derrière la Maison Blanche :

Ce quartier jouxtant la Maison Blanche, composé de maisons en ruines, est devenu propriété de la commune en 2006. Ont suivi différents projets de restauration d'un îlot bâti, diverses constructions à usage d'habitation.

La décision finale du conseil municipal a été de faire table rase des ruines.

La création d'une place de village est le souhait des conseillers et de nombreuses personnes curieuses du futur aménagement.

Une place, un jardin, un square... quel que soit le nom : un lieu de rencontre et de convivialité au centre du village.

On peut imaginer, après l'aménagement de cet espace, la mise en valeur de la Maison Blanche, sa tour carrée du XIIème siècle et sa partie résidentielle du XVIIIème. Ce bâtiment, magnifiquement restauré à la fin du siècle dernier retrouvera toute sa superbe.

Coût total de la démolition :

110.000 € par l'entreprise MAURO MAURIENNE sous maîtrise d'œuvre du CABINET GE'ARC.



VERNEY Frères BATIMENT - T.P.

Siège social :
295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE
Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

UN HEUREUX ÉVÈNEMENT POUR L'ÉCOLE DE SMLP

C'est avec joie et soulagement que les parents d'élèves de l'école ont accueilli la nouvelle en juin dernier : l'inspection académique confirmait l'ouverture d'une 3ème classe pour la rentrée de septembre 2016.

Nous devrions plutôt parler de réouverture car, en septembre 2012, l'école comptait encore 3 classes. Malgré un effectif en baisse (48 élèves), l'école avait alors bénéficié d'un simple « blocage de poste » dû au climat favorable engendré par les récentes élections présidentielles. Mais, dès décembre 2012, nous apprenions la fermeture officielle d'une classe pour la rentrée de 2013, l'effectif prévu étant à nouveau inférieur à 50 élèves. S'en était suivi un combat mené conjointement par les parents d'élèves et l'équipe municipale pour le maintien de 3 classes. Hélas, le combat fut vain...

Les craintes étaient pourtant justifiées avec une possible dégradation de la qualité d'accueil des enfants et de l'enseignement dispensé. L'école perdait ainsi de son attractivité auprès des familles extérieures. Une fermeture de classe freinait aussi les efforts fournis par la commune pour dynamiser l'essor démographique et le développement économique local (création du lotissement de Mollardurand, mise en place du périscolaire et de la cantine, le démarrage du chantier Lyon-Turin).

Durant 3 années scolaires consécutives, les élèves ont donc été répartis sur deux classes : la première de la petite section de maternelle au CP (sur un poste de direction), la seconde du CE2 au CM2, le CE1 étant partagé à mi-temps par les 2 enseignantes en poste. Malgré une surcharge de travail évidente, Valérie Boudet et Annie Flandin ont su relever le challenge avec brio, soutenues par nos Atsem, Aimée et Emilie, sans oublier l'aide de parents volontaires (notamment pour le maintien des activités piscine et ski de fond).

La réouverture de la 3ème classe est donc un heureux événement pour tous mais elle n'est pas le fruit du hasard. Si l'essor démographique sur la commune est venu gonfler les effectifs de la maternelle, l'ouverture de la 3ème classe est aussi due à la mobilisation de tous. Les représentants des parents, courriers et pétitions à l'appui, n'ont pas ménagé leurs efforts. L'ouverture récente de l'accueil périscolaire et de la cantine à partir de 3 ans apporte une valeur ajoutée à l'école. La bonne réputation de l'école et le travail fourni par la municipalité pour sonder les familles de Saint-Martin-la-Porte et, dans ce but, recruter de nouveaux élèves ont également été payants.

Aujourd'hui, notre école compte 50 enfants inscrits. Le chiffre de 50 était le seuil toléré par l'inspection académique pour discuter et valider une éventuelle ouverture de classe. Cette ouverture a, semble-t-il, été validée plus facilement car, à priori, nous devrions avoir plus d'enfants inscrits en septembre 2017.

Quelle chance ! Les enfants connaissaient déjà quasiment tous la nouvelle maîtresse. Orlane Gigante a dispensé durant 2 années consécutives les cours d'italien à l'école de Saint-Martin-la-Porte. Voici l'organisation actuelle :

Mme Boudet Valérie : 17 élèves (9 en petite section / 8 en moyenne section)

Mme Gigante Orlane : 17 élèves (7 en grande section / 6 en CP / 4 en CE1)

Mme Flandin Annie : 16 élèves (5 CE2, 7 CM1, 4 CM2)

L'italien est toujours enseigné par Orlane Gigante de la grande section au CM2, à raison d'1h30 par semaine pour chaque classe. Pour une parfaite organisation, un échange de service a lieu entre les cycles 1, 2 et 3.

Septembre 2016 était une rentrée HEUREUSE et ZEN, pourvu que cela dure !

C DISSERBO

POMPES FUNÈRES MAURIENNAISES
VIAL - CONDEMINÉ



46, avenue du Mont-Cenis
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
24h/24h E-mail : pfmauriennes@orange.fr 7 jours sur 7

Tél. : 04 79 83 21 77
Port. : 06 43 24 84 86
Fax : 04 79 59 86 59

BERNARD PLAISANCE

ÉNERGIE SOLAIRE

CHAUFFAGE - SANITAIRE
15, Grande Rue
73140 St-Michel-de-Mne

Tel./Fax : 04 79 56 57 90 - plaisanceb@wanadoo.fr

LES TAP C'EST REPARTI !!



Les TAP se poursuivent. Ils ont lieu les lundis et jeudis de 15h00 à 16h30.

Trois animatrices sont présentes sur chaque journée.

Pour les maternelles, Emilie (les lundis) et Aimée (les jeudis), ATSEM prennent en charge les plus petits. Un réveil progressif est respecté. Les enfants peuvent ainsi se réveiller en douceur et à leur rythme. Des petites activités sont proposées à l'issue du temps de sieste. Cette année les enfants ont pu participer à des activités variées : loisirs créatifs (perlou, Monsieur Gazon, confection d'instruments de musique...) jeux de société, éveil musical (loto sonore,...), lecture. Des temps de jeu libre sont également proposés.

Pour les primaires, deux animatrices de la Communauté de Communes proposent des animations. Fanny nous a quitté sur cette rentrée septembre 2016, pour rejoindre un

poste de professeur des écoles et a été remplacée par Moufida. Elle intervient avec Béatrice déjà présente l'année dernière.

Durant l'année de nombreuses activités ont été proposées, avec l'envie de faire découvrir de nouvelles choses aux enfants et surtout de passer un bon moment.

Les animatrices s'attachent à proposer à chaque fois deux types d'activités :

Des activités motrices où les enfants bougent et se dépensent (Théâtre et expression corporelle, jeux sportifs, activité rythmique avec son corps, rallye photo, parcours, jeux d'animations,...)

Des activités manuelles où les enfants découvrent les loisirs créatifs et artistiques (expériences scientifiques, « peindre à la manière de... », création de décors pour la fête de l'école, objet en carton,...).

Deux groupes de primaires sont constitués (par âge) et chaque enfant peut participer aux deux activités.



Des projets particuliers ont ponctué l'année, avec notamment la découverte de l'exposition « Familles en Fête » sur les dangers de la maison en novembre 2015, la participation à la confection des décors pour la fête de l'école en juin 2016 et l'élaboration de la décoration de la salle des fêtes sur le thème de la musique pour le repas des aînés en novembre 2016.

Pour 2017, des projets importants seront menés avec les enfants avec :

La participation au court métrage « la Cheminée sifflera trois fois » porté par le service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse de la CCMG dès janvier 2017 avec la réalisation d'un stop motion.

Un travail en lien avec l'association des parents d'élèves pour La Foire au Plants autour du jardinage en avril 2017.

Maud Bois et les animatrices

FESTIVAL CORDES ET PICS



Le 28 juillet 2016, une centaine de personnes ont eu le privilège d'assister au concert organisé par le Festival Cordes et Pics en l'église de St Martin.

Les musiciens de Tierra Del Sur, chanteurs et poly-instrumentistes, ont joué un répertoire tiré en majeure partie de la musique d'Amérique latine, avec des clins d'œil au jazz et aux musiques ensoleillées de la Méditerranée : carrefour musical et savoureux mélange culturel.

A l'écoute de ce groupe, nous avons fait un beau voyage du Chili à Cuba en passant par le Pérou, l'Argentine, le Brésil, la Colombie ou encore le Paraguay en croisant au détour d'un chemin la roulotte de Django Reinhardt.

Les musiciens du groupe :

- Pierre Bluteau (**guitare**). Il effectue de nombreux concerts dans le monde entier, compositeur, orchestrateur, il signe plus de 30 disques, musiques de films de spectacles, oratorio, musique de chambre etc...
- Olivier Ombredane (**flûte**). Avec une formation jazz et classique, il se perfectionne aux musiques traditionnelles d'Amérique du sud et accompagne de nombreux artistes.
- Juan Pablo Flores (**violon**), né au Guatemala. Actuellement professeur à la ville de Paris, il est le directeur artistique des Cordes aux vents, il se produit dans divers ensembles.
- Judith Grobla (**violon**). De formation classique, elle crée pour la danse, le théâtre, compose, improvise, réalise des arrangements. Elle enseigne actuellement le violon aux conservatoires des XI^{ème} et XX^{ème} arrondissements de Paris.
- Patrick Vassort (**contrebasse**). Depuis 1975, il participe à de nombreuses formations. A l'occasion de festivals, il se produit dans tous les pays du monde. C'est un artiste dans la plus pure tradition des musiciens du voyage.

Le talentueux violoniste, Patrice Fontanarosa, a honoré de sa présence cette magnifique soirée.

HISTOIRE DE LA VIE DE SAINT MARTIN

Composée pour la communauté de Saint Martin de la Porte en Maurienne en l'an 1565

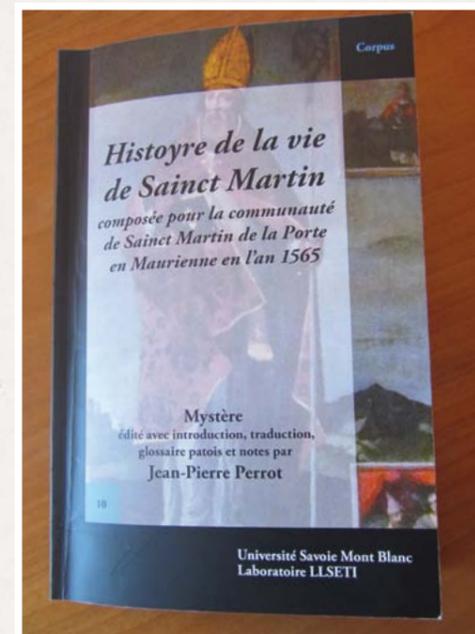
C'est sous ce titre, conforme au manuscrit original, que l'Université Savoie-Mont-Blanc vient de publier le texte du mystère de Saint Martin joué à Saint-Martin-la-Porte en 1565, sur deux journées, par 73 personnages. On doit cette édition à Jean-Pierre Perrot, professeur d'Université honoraire. Il explique en introduction dans quelles conditions historiques et culturelles une équipe d'arrangeurs savoyards, restés anonymes, ont monté un spectacle unique et de qualité. Les traces de franco-provençal dans la langue du XVI^e siècle, les passages en patois, les allusions aux lieux, aux habitants et aux coutumes alimentaires et vestimentaires de Saint-Martin-la-Porte et des environs en font un témoignage exceptionnel sur le mode de vie de nos ancêtres.

L'ouvrage est très abordable pour le grand public, grâce à une traduction en français moderne en regard du texte original. L'édition comprend en outre des notes explicatives, un glossaire des mots patois, et des reproductions photographiques des pages du manuscrit.

Rappelons qu'en juillet 2015, pour marquer le 450^e anniversaire de la représentation de 1565, une adaptation de ce Mystère, réalisée par J.-P. Perrot, avait donné lieu à six représentations, jouées en plein air, Sous la Roche, par la compagnie de théâtre Daniel Gros.

L'ouvrage est à votre disposition à la bibliothèque de Saint-Martin.

Vous pouvez également l'acquérir (20 €) auprès des librairies de Modane ou de Chambéry (qui ont été informées de la publication), en précisant les coordonnées du distributeur : FMSH-Diffusion, 18 rue Robert Schuman, CS 90003, 94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX, cid@msh-paris.fr, ou en le commandant directement en ligne à l'adresse : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100893050>.



MAISONS FLEURIES

Après un hiver long mais relativement clément, le printemps particulièrement maussade n'a pas été favorable aux jardiniers. Heureusement un été très chaud et ensoleillé a permis d'obtenir un fleurissement de très haute qualité.

La commission communale de l'environnement a parcouru les rues de la commune le 21 juillet, afin de sélectionner les ensembles les plus remarquables, parmi les massifs, balcons et terrasses des maisons visibles depuis les voies publiques.

Notre commune peut s'enorgueillir d'avoir de nombreux habitants soucieux de soigner leur propriété, apportant un cadre des plus agréables par un fleurissement de qualité.

Nous tenons à adresser nos plus vives félicitations à tous ceux qui s'impliquent avec talent et amour dans la décoration de l'environnement et encourageons l'ensemble de la population à participer à l'embellissement de nos rues.



Le jury a décidé de porter son choix sur les fleurissements des propriétés suivantes :

- ASSIER** Colette • **DE BENEDETTI** Robert • **BUISSON** Alain • **CHAUMAZ** Morgane •
COLLOMBET Robert • **DELEGLISE** Alain • **DELEGLISE** Michel • **HUMBERT** Chantal •
LAOUACHERIA Azédine • **MICHELAND** Odile • **RATEL** Henri • **RATEL** Jean •
RICHARD Daniel • **ROSAZ** Philippe • **Auberge le St Martin**.

GRANDE ÉPREUVE CYCLISTE À ST MARTIN

Après plusieurs jours de préparation et des semaines de réflexion, le grand jour est arrivé ! Samedi 18 juin, nous sommes prêts, il fait beau et les coureurs ne vont pas tarder d'arriver !

Les organisateurs du tour cycliste « Savoie Mont Blanc » font honneur à notre commune en organisant l'arrivée de l'épreuve contre la montre de St-Michel-de-Maurienne à St-Martin-la-Porte,

De nombreux bénévoles des associations communales, des élus, les employés municipaux se sont mobilisés pendant des jours et des heures, afin que cette « première » soit une réussite ; il fallut assurer la sécurité du public et des participants de la course, installer des barrières pour détourner la circulation habituelle, monter un podium près de la mairie où se situait l'arrivée de la course, installer des chapiteaux, poser des banderoles et décorations, afficher les circuits et assurer la gestion de l'ensemble de l'épreuve.

Tout est prêt, au moins nous l'espérons ! Le public est là, très nombreux le long du parcours, l'attente est longue, les gens piétinent d'impatience, les coureurs se font attendre ... Enfin, les premiers participants arrivent sous des applaudissements nourris, les derniers 100 mètres sont pénibles, après un tracé très technique, la montée des Liseaux pour rejoindre l'arrivée devant la mairie enlève les dernières forces aux courageux coureurs ...

Le temps commence à changer, et c'est sous une pluie battante que les 4 derniers cyclistes achèvent cette épreuve ; c'est maintenant le moment tant attendu, celui des récompenses, tout le monde se masse devant le podium ; il a fallu dans la précipitation, déplacer une tente pour la remettre au-dessus de l'estrade afin de protéger la remise des coupes aux coureurs.

Les officiels, les organisateurs et les miss montent sur le podium, bien abrités des ondées, la cérémonie peut commencer ; les vainqueurs de chaque catégorie sont appelés, des trophées et bouquets, offerts par la commune leurs sont remis, les organisateurs leur adressent leurs félicitations pour tant d'efforts fournis !

Enfin, cette belle journée se termine ; tous sont conviés à un apéritif convivial organisé par la commune dans la cour du restaurant « Le St Martin » ; organisateurs, coureurs se quittent avec regret, la fête est terminée.

Les organisateurs de la course Savoie Mt Blanc adressent leurs félicitations à l'ensemble de ceux qui se sont mobilisés pour cette réussite de grande qualité, ainsi que leurs remerciements.

D'autres courses cyclistes importantes se sont déroulées sur notre commune, Haute Route des Alpes, Tour de l'Avenir, avec à chaque fois des appréciations marquées de la part des organisateurs.

JP Bachalard



DES FLEURS SUPERBES PARMI NOUS



Chaque année, la commune vous offre un environnement fleuri, sans cesse renouvelé, dans des massifs, des bacs ou balconnières, afin de mettre en valeur notre patrimoine et notre cadre de vie.

Ainsi, le jury de la commission départementale, accompagné d'élus et techniciens a pu apprécier lors de son passage dans notre commune, le 8 juillet, les efforts réalisés pour la valorisation et la mise en évidence de nos différents quartiers et hameaux. Les membres de jury, nous ont confirmé notre classement 1 fleur décerné il y a quelques années et nous ont formulé de nouvelles félicitations pour le choix, la diversité des végétaux et la qualité des harmonies sélectionnées cette année. Un grand merci à Stéphane pour sa compétence, ses qualités et son dévouement dans notre paysage.



Dans la poursuite continue d'améliorer le décor de notre proximité, un certain nombre d'aménagements ont été réalisés cette année ; on pourra remarquer notamment les talutages dans le lotissement de la Touvière à Mollardurand qui ont été recouverts de bâches et plantés, les abords du gymnase également bâchés et végétalisés, l'arrière de l'école nouvellement modifié : des parterres ont pu être créés et fleuris, mettant ainsi en valeur le bâtiment rénové.



La pose de bâches permet, en couverture de talus et massifs, d'éviter ou de limiter la pousse d'herbes naturelles et de parasites envahissantes. Ce processus permet, après plantation de végétaux d'ornement d'obtenir des surfaces décoratives saines. L'option de ce type d'aménagement limite grandement l'entretien et ainsi la mobilisation du personnel communal. L'intérêt de ce type de réalisation limite également l'arrosage de végétaux et favorise la reprise des nouvelles plantations, en maintenant un degré d'hygrométrie et de température plus constant.

JP Bachalard

Bellet INDUSTRIE

BELLET Pierre
Gérant

Email : direction@belletindustrie.fr

Siège :
ZI Plaine de Longefan Ouest
Rue Gilbert Marie
73300 HERMILLON
Tél : 04 79 59 86 00
Fax : 04 79 59 85 31

Agence :
ZA La Prairie
Avenue Emile Machet
73350 BOZEL
Tél : 04 79 22 15 15
Fax : 04 79 22 02 96
Email : jsbellet.industrie73@orange.fr

ROCCHIETTI
Depuis 1976

PLATRERIE - PEINTURE - FAÇADE - ISOLATION
DECORATION - AMENAGEMENT INTERIEUR
CONSEILS - ETUDE - REALISATION

Tél. 04 79 64 25 17

186, rue Clément Ratel - Z.C. du parquet - 73300 Saint Jean de Mauricane
rocchetti@wanadoo.fr



Suite au départ de bénévoles souhaitant passer la main après de bons et loyaux services durant de longues années auprès des lecteurs de Saint-Martin-la-Porte, de nouveaux membres ont fait leur entrée au sein de l'équipe de la bibliothèque.

Tous les bénévoles, remercient Gisèle DUVERNEY-PRET, Marie Thérèse TRAYNARD et Annie PLAISANCE pour tout ce qu'elles ont accompli afin d'offrir aux habitants de St-Martin-la-Porte la chance de pouvoir se cultiver et s'évader par la lecture. Elles ont su œuvrer afin que la bibliothèque fonctionne et soit conservée, Un GRAND MERCI Mesdames !

Depuis le mois d'avril de nouveaux bénévoles ont donc fait leur entrée au sein de l'équipe qui se compose actuellement de Marie Laure DUBOIS, responsable, Aimée BOIS, Dominique BOIS, Yvette BOIS, Gilberte BURLON, Patricia CHAUMAZ, Marine et Christian CHERI, Réjane et Roxane SOUCHON. Après un temps d'adaptation, cette équipe décide d'insuffler une nouvelle dynamique à la bibliothèque.

Une des premières idées a été de consulter les lecteurs sur les jours d'ouverture de la bibliothèque. Il en est ressorti que la majorité des adhérents souhaitait remplacer le lundi par le mercredi. Donc, depuis la rentrée, les jours d'ouverture ont changé et, pour rappel, ce sont les mercredis et les vendredis de 17h00 à 19h00, hors jours fériés, même pendant les vacances scolaires, sauf au mois d'août où nous ouvrons uniquement le vendredi.

Côté animation, depuis septembre, nous accueillons les trois classes du groupe scolaire de notre village un lundi par mois et nous avons un projet pour accueillir les nounous et leurs petits une demi-journée avant chaque vacance scolaire.

Lors du premier vide grenier organisé par le comité des fêtes, la bibliothèque était présente avec un stand qui mettait en avant la diversité des livres disponibles dans nos rayons et proposait un espace d'activité lecture, dessin et jeux pour les enfants.

Notre priorité est de permettre à tous nos lecteurs, des plus petits aux plus grands, une grande variété de livres à consulter sur place gratuitement ou à emprunter contre une cotisation de 6 € par an (gratuité jusqu'à 18 ans). Chers lecteurs, si vous ne trouvez pas votre bonheur, n'hésitez pas à nous en parler : il est possible de réserver des ouvrages auprès de SAVOIE BIBLIO avec qui nous sommes partenaires.

Dans l'avenir, la bibliothèque déménagera dans le nouveau bâtiment actuellement en construction à côté de l'église ce qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à ce service.

Si vous aimez la lecture, le contact et si vous avez du temps libre, vous serez les bienvenus au sein de cette équipe de bénévoles.



Le thème de la musique a été le fil rouge du repas des aînés de la commune.

En retrouvant les instruments de musique de la Clique, l'idée nous est venue de faire revivre cet épisode de la vie communale. Françoise, toujours portée de bonne volonté, a nettoyé les cuivres, dépoli les tambours et grosse caisse. Gilbert Bois a ressorti des cartons, son costume de la musique : pantalon beige, chemise vert, cravate orange.



Le mannequin habillé, les instruments de musique installés, le décor est planté. Les enfants de l'école, pendant les sessions de TAP, ont confectionné et peint notes de musique et clés de sol pour compléter la déco. Les photos de la Clique, prêtées par Léo, étaient épinglées sur une portée musicale. Même sur les tables dansaient les ré, les fa, les sol, et les la la la.

Vient ensuite la partition jouée sur leur piano par Marion et Rodolphe pour le plaisir de nos papilles.

Comme chaque année, les aînés de la commune sont heureux de se rencontrer, de raconter des histoires, de chanter en chœur, de prendre des nouvelles des absents.

De la convivialité, des rencontres, une

petite tombola et la journée se termine. A l'année prochaine.

LE COMMERCE RENAÎT À ST-MARTIN-LA-PORTE



Oui, le commerce renaît à St-Martin et même plus particulièrement à La Villette.

Pourtant, se lancer dans une telle aventure n'est pas chose facile de nos jours, et il faut être vraiment courageux pour s'établir dans un petit village comme St-Martin-la-Porte.

Mais, si en plus on décide de le faire sur les hauteurs dans le hameau de La Villette, il faut peut-être avoir un "brezin" de folie !

Portrait de ces deux entrepreneurs qui se sont lancés dans la boulangerie et la restauration :

La boulangerie de Thierry et Magalie Morineau, le Fournil des Alpagnes, soufflera ses 2 bougies le 07 février 2017.

Le couple s'est installé dans la maison de Roger Chaumaz, le grand père de Magalie. Celui-ci a tenu pendant de nombreuses années, un bar casse-croûte réputé.

Il aura fallu 5 mois de travaux pour la création du fournil et l'aménagement du point de vente. Depuis, une clientèle fidèle vient acheter son pain à La Villette.

Thierry a passé son CAP de boulanger dans le centre de formation pour adultes d'Angers, il y a maintenant plus de 15 ans.

Saisonnier l'hiver et l'été à Valloire comme boulanger chez Thierry Gros, pendant plus de 9 ans, c'est dans cette station qu'il rencontre Magalie, monitrice de ski.

L'hiver, Magalie laisse Thierry seul s'occuper du commerce. La saison terminée, elle remet ses skis et rejoint son époux à la boulangerie, ce qui lui permet de reprendre les activités sur les marchés de St-Michel, Valloire et Valmeinier, ainsi que les tournées sur St-Martin et les hameaux de St-Michel.

Vous trouverez au Fournil des Alpagnes de multiples pains : de tradition, d'alpages, aux céréales, au seigle, complet ... ainsi que viennoiseries et autres spécialités le dimanche. Les gâteaux, tout au long de l'année, sont sur commande. Pour Noël, Thierry vous fera découvrir une multitude de bûches.

Le restaurant de Stéphane Deléglise, Chez Camille, a ouvert ce 19 octobre 2016 dans la maison familiale au 1186 route des Alpagnes à La Villette, après plus de 4 mois de travaux et des montagnes de paperasses et d'autorisations en tout genre.

Stéphane a été gérant d'un restaurant à St-Jean-de-Maurienne pendant 5 ans. Après cette première expérience dans la restauration, il a eu le désir de continuer dans cette branche, en maîtrisant également la partie cuisine. Il passe alors avec succès un CAP de cuisinier avec le GRETA, à l'école hôtelière de St-Jean. Un stage pratique dans un restaurant complète sa formation.

Chez Camille est un établissement un peu particulier, où le client peut choisir sa bouteille dans la cave à vin avant d'accéder à la salle de restauration située à l'étage.

La salle conviviale peut accueillir 20 couverts, apéritif et café pouvant se déguster également en mezzanine. Aux beaux jours, terrasse et jeu de boules vous permettront d'admirer le magnifique paysage.

Stéphane s'approvisionne principalement chez des producteurs ou revendeurs locaux : pain de La Villette, fromages de Beaune et de la coopérative, primeur de St-Michel, boucher et poissonnier de St-Jean, ... Il vous propose une carte de base, des suggestions à l'ardoise ainsi qu'un plat du jour.

A midi (réservation recommandée) comme en soirée (ouverture sur demande), n'hésitez pas à venir découvrir une cuisine saine dans ce lieu atypique.

L'ouverture de ces deux commerces, lieux d'échanges et de rencontres, redonne vie et convivialité au hameau de La Villette.

Alors pour votre pain ou vos repas, ne descendez plus ! Montez donc à la Villette, vous y serez toujours chaleureusement accueillis !

Pierre Excoffier



Chez Camille
LA VILLETTE
RESTAURANT TRADITIONNEL

LA VILLETTE
73140 SAINT MARTIN LA PORTE
Mail : contact@restaurant-chez-camille.fr
04.79.05.09.72

CHARPENTE - COUVERTURE
PALETTE - CAISSERIES
ETS COVAREL G.
S.A.R.L. au Capital de 8000 €

Z.I. - 73300 VILLARGONDRAN
tél. : 04 79 64 14 40 - Fax : 04 79 59 91 75
SIRET 331 099 473 00018 - CODE APE 454 C - R.C. B 331 099 473
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR01331099473 00018

RÈGLEMENT DU COLUMBARIUM ET DU JARDIN DU SOUVENIR

Article 1 :

Création d'un nouveau Columbarium et d'un Jardin du Souvenir au cimetière de St Martin la Porte.
Le Columbarium et le Jardin du Souvenir sont mis à disposition des familles pour leur permettre d'y déposer des urnes cinéraires ou d'y répandre les cendres de leurs défunts.

COLUMBARIUM

Article 2 :

Le columbarium est affecté au dépôt des urnes cinéraires contenant les cendres des personnes qui sont :
Décédées sur le territoire de la commune.

Domiciliées sur la commune quel que soit leur lieu de décès.

Non domiciliées sur la commune mais ayant droit à l'inhumation dans une concession familiale.

Aux Français établis hors de France inscrits sur les listes électorales.

Aucun dépôt d'urne ne sera possible sans certificat de crémation de l'officier d'état civil de la commune du lieu de crémation et l'autorisation du maire de St Martin la Porte.

Article 3 :

Les cases seront concédées au moment du décès pour une période de 15 ans.

Le tarif des concessions sera fixé par le Conseil Municipal.

Article 4 :

A l'expiration de la période de concession, celle-ci pourra être renouvelée suivant le tarif en vigueur décidé par le concessionnaire, étant précisé que la famille aura une priorité de reconduction de location, durant les 2 mois suivant le terme de la concession.

Article 5 :

En cas de non renouvellement de la concession dans un délai de 6 mois suivant la date d'expiration, la case sera reprise par la Commune. Les cendres seront alors dispersées dans le Jardin du Souvenir.

Les cendriers seront tenus à la disposition de la famille pendant 6 mois, ensuite ils seront détruits. Il en sera de même pour les plaques.

Article 6 :

Les cendriers ne pourront être déplacés du Columbarium avant l'expiration de la concession sans l'autorisation spéciale du Maire.

Cette autorisation sera demandée obligatoirement par écrit soit :

pour une dispersion au Jardin du Souvenir.

pour un transfert dans une autre concession.

La commune de St Martin la Porte reprendra de plein droit et gratuitement la case redevenue libre avant la date d'expiration de la concession.

Article 7 :

Les dimensions intérieures des cases sont de :

- Hauteur : 35 cm.
- Largeur : 40 cm.
- Profondeur : 21 cm.

Les cases sont prévues pour une ou deux urnes.

Pour 2 urnes, les dimensions ne dépasseront pas

- **20 cm de diamètre et 30 cm de hauteur.**

Les familles devront veiller à ce que les dimensions des urnes n'excèdent pas celles de l'espace prévu pour son dépôt. Dans le cas inverse, la commune ne pourra être tenue pour responsable de l'impossibilité de procéder à un tel dépôt.

Article 8 :

Conformément à l'article R.2213-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition sur la porte de fermeture, de plaques normalisées et identiques en granit noir (7 cm / 28 cm). Elles comporteront les NOMS et PRENOMS du défunt, suivis du NOM de jeune fille pour

les dames, suivis des années de naissance et de décès.

Ces gravures s'effectueront en lettres gravées dorées de type « bâton » par un professionnel choisi par la famille et à sa charge.

Les plaques seront posées sur les portes de la façon suivante :

1^{ère} plaque :

- A 6 cm à partir du haut de la porte
- A 8 cm du bord gauche de la porte

2^{ème} plaque :

- A 6 cm de la première
- A 8 cm du bord gauche de la porte

La réalisation d'un signe religieux gravé sur la plaque est autorisée.

Les plaques seront collées sur les portes par quatre points de silicone.

La commune intégrera dans le coût de la location de la concession, le prix d'une plaque d'identification vierge.

La 2^{ème} plaque : le prix sera fixé par le conseil municipal.

Les cases seront obligatoirement fermées.

Article 9 :

Le dépôt de plantes, d'objets ou d'ornements funéraires est limité à la tablette de la case concédée du columbarium :

- La longueur est de 48 cm.
- La largeur est de 13 cm.

Aucun dépôt ne sera autorisé sur le columbarium, sur le mur à l'arrière, ou au sol.

Le jour de la cérémonie d'introduction de l'urne dans la case, le dépôt de fleurs ou gerbes sera autorisé sur le sol devant le monument. Ces fleurs devront être enlevées un mois après la cérémonie.

Cette autorisation est également valable pour la Toussaint dans les mêmes conditions.

Passé ce délai, la Commune se réserve le droit de les enlever.

Il est à noter qu'un columbarium doit rester strict au sens de la décoration, quasiment uniforme.

Ce n'est pas une concession traditionnelle.

JARDIN DU SOUVENIR

Article 10 :

Conformément aux articles R 2213-39 et R2223-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, les cendres des défunts peuvent être dispersées au Jardin du Souvenir. Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'un agent communal habilité, après autorisation délivrée par le Maire.

Le Jardin du Souvenir sera accessible aux conditions définies à l'article 2.

Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en Mairie.

Le paiement d'une redevance pourra être fixé par le Conseil Municipal.

Article 11 :

Tous ornements et attributs funéraires sont prohibés sur les bordures, devant, sur le mur ou sur les galets de dispersion du Jardin du Souvenir, à l'exception du jour de la dispersion des cendres.

Article 12 :

Sur le Jardin du Souvenir est installée une colonne permettant l'identification des personnes dispersées, selon l'article L 2223-2.

Chaque famille devra apposer une plaquette avec les Noms et Prénoms du défunt, l'année de naissance et l'année de décès.

Les plaques sont fournies par la Mairie.

La gravure en lettres noires à la charge de la famille sera collée par la personne habilitée par la Mairie.

Article 13 :

La plaque de l'ossuaire doit rester vierge de tout objet.

Article 14 :

Le secrétariat de la Mairie et le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent règlement.

BENNES À ENCOMBRANTS

Au mois de juin 2016, des bennes à encombrants ont été déposées par le SIRTOMM, à la demande de la mairie, en divers points de la commune : la Villette, la Porte et Chef-lieu, site de la Buffette. (Coût annuel : 1 735 €).

Il est vrai que ces bennes ont un réel succès, vu la vitesse à laquelle elles se remplissent. Par contre, il est franchement regrettable que les utilisateurs soient si peu disciplinés pour le tri des encombrants.

Dans la benne de ferraille, des déchets non conformes tels que plastiques, bois, bâches et même amiante ont été retrouvés. Ces incivilités représentent un coût supplémentaire pour la commune (journées agents pour tri).

La suppression de ce service a donc été votée par le Conseil Municipal du 25 juillet 2016 à l'unanimité moins 4 abstentions.

Ce type d'incivilité, récurrente d'une année sur l'autre, pénalise donc tout le monde.

Déchetteries les plus proches :

St-Michel aux Sorderettes et St-Julien-Montdenis.



Maurienne Automobile Diffusion Dépannage 24H/24
La passion automobile
Agent officiel  
Représentant **SUZUKI**

06 08 68 70 58
E-mail : rapidauto73@wanadoo.fr
Z.I. Les Plans , B.P. 01
73301 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX
Tél: 04 79 64 43 10 - Fax: 04 79 64 25 22

ENCARTS PUBLICITAIRES

Les encarts publicitaires fleurissent dans le bulletin municipal. C'est une vraie chance que les entreprises répondent à notre sollicitation chaque année.

Leur investissement financier, car les encarts publicitaires sont payants, permet de publier le bulletin municipal à moindre coût.

Nous remercions tous ces annonceurs qui ont travaillé ou non pour la commune.

Pour vos besoins personnels ou vos travaux, n'hésitez surtout pas à les contacter.

11 NOVEMBRE À ST MARTIN-LA-PORTE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, temps fort de la vie publique, a réuni autour des anciens combattants et leurs porte-drapeaux, le maire, des conseillers municipaux et une grande partie de la population du village.

La Marseillaise chantée par les enfants de l'école sous la direction de leurs institutrices a été le temps fort de la cérémonie. Paul Gros, fidèle à ses origines St Marteniches et René Jeannolin, ont interprété les sonneries d'usage.

Un apéritif a été offert à l'Auberge le St Martin aux valeureux participants qui ont affronté le froid et la bise.



F.N.A.C.A.

Malgré le nombre d'adhérents modeste (20), nous essayons d'être toujours présents aux diverses cérémonies, commémorations et réunions du monde combattant ainsi qu'à la vie du village.

Mr Maurice BLAIX en est toujours le dynamique Président, Mr Pierre BOIS, le Trésorier et Mr Bernard CHAUMAZ, le Secrétaire.



ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE FONTAINE BOURREAU

QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE ? A QUOI SERT-ELLE ?

Une Association foncière pastorale (AFP) est un regroupement de propriétaires de terrains, (privés ou publics) constitué sur un périmètre agro-pastoral et accessoirement forestier, dans le but de conforter et d'aider à la mise en valeur et la gestion des fonds inclus dans le périmètre constitué.

Face à la complexité foncière, aux multi-usages et aux diverses pressions qui s'exercent sur l'espace montagnard, l'AFP constitue un outil unique pour la gestion intégrée de l'espace pastoral et forestier mais aussi pour la gestion de l'eau, de l'environnement et de la fréquentation touristique.

Son statut d'établissement public à caractère administratif lui impose des règles de fonctionnement comparables à celles des communes mais lui ouvre droit aux aides publiques. Elle peut passer des actes authentiques. Sa gestion comptable est confiée à un trésorier public.



L'AFP FONTAINE BOURREAU

Elle a été créée en 1990 avec une surface de 11,1 hectares loués à un éleveur de la commune voisine. Le but était de défricher autour du village et d'entretenir les terrains nouvellement nettoyés ou exploitables en l'état.

Mais l'activité agricole continuant à décliner sur la commune et l'environnement paysager à se dégrader, elle est étendue à 18,60 hectares en 1999 et à 89,6 hectares en 2004 dont 48,40 hectares sont loués à l'exploitant de la ferme communale par un bail à ferme et le reste exploité par des éleveurs de la commune jusqu'en 2015.

Elle comprend aujourd'hui environ 600 propriétaires et plus de 1000 parcelles.

QU'EST-CE QUI S'EST PASSE EN 2016 ?

Après trois ans d'inactivité, l'AFP a organisé en mars une assemblée générale et élu un nouveau syndicat composé de neuf membres : Daniel THEVENON (Président), Jean Pierre BERNARD (représentant de la commune), Charles BOIS, Madeleine BOIS, Brigitte BORREDA, Huguette DELEGLISE, Jean Paul RAVIER, Séraphin RAVIER, Joseph RATEL.

Le syndicat s'est réuni à plusieurs reprises pour réactiver l'AFP et effectuer les formalités obligatoires pour les établissements publics auprès des instances agricoles, suivre le déroulement de la saison d'estive, prendre connaissance et régler les divers problèmes rencontrés au sein du village.

Suite à l'arrêt de l'activité agricole de plusieurs personnes de la commune et pour assurer la continuité de l'exploitation des parcelles laissées vacantes, le Syndicat a décidé de les affecter, pour une année, par le biais de prêts d'usage, à Monsieur Jean Paul SCAGLIA (Ferme du Grand Perron) (11,4012 hectares), au GAEC COLLY - CHARRIER (La Ferme des Aubracs) (23,1252 hectares) et à Monsieur Jean Michel GIEZ (0,8573 hectare).

Un point sera fait prochainement sur la suite à donner à ces contrats.

Pour le Syndicat
Le Président, Daniel THEVENON



DIVERS

Suite aux nombreux appels téléphoniques, souvent anonymes, reçus par le Président au cours de la saison d'été, les membres du Syndicat ont décidé de mettre en place une adresse email :

afpfontaineboureau@gmail.com

destinée à recevoir toutes les demandes ou récriminations des personnes de la commune.

Aucun appel téléphonique ne sera pris en compte.

N'hésitez pas à nous faire part de vos divers problèmes liés à l'AFP, sollicitations et propositions sur cette adresse. Pour ceux qui n'ont pas internet, un petit courrier déposé à la mairie sera également bienvenu.



BUFFARD SAS CHAUFFAGE & SANITAIRE
CLIMATISATION - REGULATION
ENERGIES NOUVELLES

Salle
d'exposition
300 m²

Rue du 8 Mai 1945
BP 71 - ZI Le Parquet
73302 ST-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX 02
Siret 076 720 365 00020

Tél. : 04 79 64 03 22
Fax : 04 79 83 21 16
E-mail : buffard-sa@wanadoo.fr
www.buffard-sas.com



TP Manno
Terrassement - VRD - Maçonnerie
Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II
73300 St Jean de Maurienne
Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94
Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55
tpmanno@orange.fr

CLUB DES EDELWEISS



Sortie Beaufort



Lac de St Pierre d'Albigny

Les Années passent et l'on trouve toujours à occuper les semaines du club, entre les concours de pétanque, les concours de belote entre nous et avec St Martin d'Arc.

Notre concours de décembre a bien fonctionné avec 93 doublettes.

Puis tirage des rois, le repas à l'Auberge de St Martin où nous avons apprécié le faon.

Un repas morue chez Nadine à St Etienne de Cuines.

Une sortie à la fromagerie de Beaufort.

Une visite de la Cathédrale, du Cloître, du musée à St Jean guidée par Marine.

Sortie de fin de saison à Annecy où la pluie s'était invitée, nous avons pu faire la croisière sur le lac.

L'été est arrivé très vite avec un temps magnifique et l'on a pu profiter des 11 sorties programmées.



Les gagnants de la pétanque

SKI CLUB DU PERRON

Nouvelle saison au Ski Club commencée avec un hiver médiocre. Les sorties habituelles se sont faites péniblement avec des reports et globalement une faible participation. Aux Karellis, la fréquentation a diminué de 15%, et le car a péniblement atteint une moyenne de 9 personnes par jour (entre 15 et 20 personnes ces dernières années).

En bref, une saison pas tellement réussie.

Une bonne note : la sortie en car à Sestrière le 26 mars, sous une journée ensoleillée.

Cet été, les choses se sont mieux déroulées, avec 59 personnes qui ont répondu présentes au méchoui le 2 juillet.

Lors du concours de pétanque, avec 46 doublettes inscrites on a fait le meilleur score de participation depuis 2008 (47 doublettes). A cette occasion les joueurs ont pu étrener les nouveaux terrains Sous la Roche.

Ces terrains, nettoyés par les bénévoles du Ski Club l'hiver dernier (à défaut d'aller au ski), ont été mis en forme par la Commune (que nous remercions vivement). Ils sont à disposition de tout le monde bien évidemment. Nous nous sommes permis de mettre du sable sur le terrain du haut lors du dernier concours de pétanque. En accord avec la Mairie, cette dernière a décidé d'aménager ceux du dessous et d'en réaliser l'entretien.

C'est ensemble, à force de bonnes volontés et en travaillant main dans la main que des choses se réalisent.

En parlant de bonnes volontés, avec six personnes engagées dans le bureau pour cette saison avec 180 adhérents au compteur, le Ski Club peut remercier les gens qui gravitent autour pour donner un coup de main quand il en a besoin.



ASSOCIATION PASS'SPORT

L'association a repris ses cours en septembre avec deux séances hebdomadaires.

Nous retrouvons Laurence les mercredis de 18h à 19h pour un cours dynamique et tonique variant avec zumba, step, LIA et renforcement musculaire, à la salle des fêtes de Saint Martin.

Puis, les jeudis, de 18h30 à 19h30, c'est au tour d'Irénée d'enchaîner avec son cours énergique de cardio et renforcement musculaire, au gymnase.

Si vous ne connaissez pas encore notre association et que vous aimeriez pratiquer une activité physique sur la commune, n'hésitez pas à nous rejoindre. Deux cours d'essai vous sont offerts !

Les cours sont ouverts à tout public, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Les membres de l'association Pass'Sport remercient chaleureusement Catherine d'avoir pris soin de leurs abdos fessiers pendant de nombreuses années. Hélas, son emploi du temps ne lui permet plus de se libérer pour son cours de gym sur notre commune.



HYGIPROP'
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE



Surl Jean Dompnier & Fils
ELECTRICITE GENERALE
ZA DES GLAIRES
BP 51
73300 PONTAMAFREY

Téléphone : 04 79 64 01 33
Fax : 04 79 83 20 71
Mail laurent.dompnier@dompnier-electricite.fr

BATIMENT - INDUSTRIE - MAISON INDIVIDUELLE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DEPANNAGE
ALARME INCENDIE + ANTI-INTRUSION
CABLAGE INFORMATIQUE - CLIMATISATION

LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES DE L'ANNÉE 2016

12 MARS : LE CARNAVAL



Récompense du meilleur déguisement, tout le monde a fini sur la plus haute marche.

05 JUIN : LA MONTÉE PÉDESTRE À AUSSOIS, ARRIVÉE AU REFUGE CHANTOVENT.



Journée sympathique animée par Christophe Chappellaz, accompagnateur de montagne.

Repas au refuge Chantovent.

16 OCTOBRE : VIDE GRENIER + MARCHÉ



Salle comble au gymnase, avec 30 exposants pour le vide grenier. A l'extérieur se trouvait le marché qui se composait de 8 stands.



1 NOVEMBRE : FÊTE DE LA ST MARTIN

La Fête de la St Martin a débuté avec une kermesse pour les enfants suivi d'une choucroute préparée par Marion notre restauratrice. La soirée s'est terminée avec l'orchestre Rock & roll Lionel Cau dans une ambiance festive.



Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apportées leurs aides durant l'année écoulée, ainsi que tous les participants à nos animations, cela nous motive et nous donne l'envie de continuer.

Le comité des fêtes vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour l'année 2017.

**Comité des fêtes
Guy**

PRO & Cie Alain RATEL **ELECTROMENAGER**
Zone Commerciale Matussière **MULTIMEDIA**
FOURNEAUX/MODANE **TELEPHONIE**
Tél. 04 79 05 11 24 **CULINAIRE**
www.procie-modane.com **IMAGE**
600 m² D'EXPOSITION **SON**

LA JEANNE D'ARC ET LES JEUNES PENDANT PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE

1^{ère} phase : un dynamisme contrarié par la guerre (1936-1943)

Dénoté la «SALLE Ste JEANNE D'ARC», ce bâtiment récemment démolie se tenait, au moment de sa construction, près de la Maison Blanche alors occupée en partie par des salles de classe. Il était également à proximité d'autres salles de cours situées non loin dans une bâtisse, détruite depuis, près de la salle des fêtes actuelle (seuls les élèves de La Villette et de La Porte fréquentaient des écoles distinctes et à distance). Mais tous se retrouvaient à l'église pour le catéchisme. Enfin la mairie de l'époque occupait le bâtiment abritant l'actuelle Maison paroissiale. Autrement dit la Jeanne d'Arc campait au cœur du village.

POURQUOI CE BÂTIMENT ?

Le projet de salle est né dans un contexte d'initiatives locales en phase avec des pratiques similaires en d'autres lieux.

Première initiative locale : la création d'une « amicale » dénommée SKI-CLUB DU PERRON en 1935 (voir Bulletin Municipal de janvier 1999). Elle présente des aspects que nous allons retrouver, à savoir une activité hivernale compatible avec le rythme de travail rural et/ou en usine (à l'époque les usines gourmandes en électricité avaient un rythme de travail saisonnier, élevé en été, plus faible en hiver et ce jusqu'à la mise en service de Bissorte). Autre remarque qui s'explique aisément : l'absence de mixité.

Ces pratiques ou contraintes se retrouvent dans les activités conduites dans la mouvance de mouvements catholiques de jeunes : la JAC (Jeunesse agricole catholique) et la JACF (Jeunesse agricole catholique féminine). Nous les connaissons par des archives et surtout le témoignage du regretté Émile BERNARD.

Première activité : le basket. C'est l'apanage de jeunes hommes qui pratiquent ce sport à Pont Pallier (en rive gauche de l'Arc), à l'emplacement de ce qui deviendra après la Deuxième Guerre mondiale Chaux et carrières puis B.R.A. Les déplacements pour rencontres se faisaient à bicyclette, notamment en direction d'Orelle ou de Saint Jean de Maurienne. Ce n'est qu'après guerre que les déplacements se feront en camion. Mais ces contraintes n'ont pas empêché les joueurs du village d'arriver en finale de Savoie.

Seconde activité : le théâtre. Deux groupes de jeunes (l'un masculin, l'autre féminin) sont alternativement entraînés à jouer dans l'ancien café Chaumaz après une représentation donnée au village par un groupe théâtral de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Cette animation est assurée par le propriétaire des lieux, Félicien CHAUMAZ et par son beau-frère Florimond ARNAUD. La troupe de St Martin a joué une fois à St Michel. Des jeunes de St Martin d'Arc venaient à pied assister aux répétitions se tenant dans notre village.

« Nous n'avons monté qu'une fois une pièce l'hiver puis une autre au printemps » se souvenait Emile BERNARD, un des pionniers avec Paul BERNARD et Louis GROS « et nous n'avons jamais recommencé au printemps car cela engendrait trop de fatigue compte tenu du travail qui nous attendait au retour des beaux jours. » D'autant que chaque phase de représentation exigeait montage puis démontage de l'estrade installée dans une grange. L'annonce des séances se faisait par affichage et annonce en chaire par le prêtre. Les représentations avaient lieu le dimanche, l'après-midi pour les plus jeunes, nécessairement accompagnés, en soirée pour les adultes. Que jouait-on ? Des comédies, avec alternance de scènes et de chants. « La voix de Louis GROS, plus tard celle de Gabriel GROS étaient réputées » selon des témoignages dignes de foi.

Troisième activité : les sorties, seule activité mixte sous surveillance. Elles furent organisées par l'abbé JOET, jeune vicaire nommé pour épauler le curé. La sortie commençait par l'assistance à la messe se souvenait Emile BERNARD. Puis départ en car, en 1938 pour la Chartreuse, en 1939 pour la rive française du lac Léman. Cette dernière sortie est restée dans les mémoires compte tenu d'un incident qui faillit mal tourné. Des jeunes avaient loué une barque qu'ils menaient avec énergie. Celle-ci percuta le « bateau » d'un Suisse, provoquant un trou dans sa coque. Il fallut toute la diplomatie de l'abbé pour se tirer de ce mauvais pas.



La dénomination SALLE Ste JEANNE D'ARC se lisait au-dessus de la porte principale «

Cette activité était en partie financée par les recettes de théâtre. L'incident évoqué ci-dessus est contemporain de la phase de construction de la salle.

GENESE ET CONSTRUCTION DE LA SALLE.

La collecte de fonds a commencé en 1936. Parmi les premiers donateurs on relève les noms des deux personnes qui encadreront l'activité théâtre. Mais la collecte s'accélère peu après la nomination du vicaire. Le curé BURDIN conduit à Saint Michel une délégation comprenant des jeunes impliqués dans les activités pour prendre connaissance des activités offertes par ce type de bâtiment. Les jeunes sont associés à la définition du projet. Ainsi, outre le catéchisme, pour lequel de petites salles sont prévues, les activités éducatives comprendront du théâtre et de la gymnastique. Pour cette dernière activité des pitons spécifiques seront fixés dans la maçonnerie de la voûte afin d'installer des cordages pour exercices aux agrès, à charge pour les jeunes de trouver un moniteur, ce qui fut fait (la personne pressentie travaillait alors à Orelle et entraînait déjà une équipe l'hiver à St Michel).

La collecte s'amplifie en 1938, avec des dons en espèces ou en nature collectés dans le village et dans les environs, notamment auprès d'industriels.

La même année commence l'acquisition du foncier nécessaire. Elle sera terminée début 1939.

Les travaux commencent (ou viennent de commencer) en mai 1939. Ils sont confiés à deux maçons italiens aidés d'un « maçon militaire » issu des troupes qui stationnaient dans le village depuis 1938. Ils sont conduits rapidement, le gros œuvre étant achevé ou bien avancé à la fin du mois d'août.

Mais le 24 août 1939, « jour de la mobilisation des chevaux » les deux maçons italiens, dont un dénommé BRACCHINI, demandent leur compte au curé. Ce dernier ne peut que leur remettre une somme très limitée. Il leur signe une reconnaissance de dette. Les deux maçons partent avec cela sur le champ.

Avec la mobilisation générale en septembre toute activité récréative fut suspendue.

DES DÉBUTS MODESTES.

On ne sait comment fut achevé le gros œuvre. Par le maçon militaire ?... On sait que plus tard des jeunes ont construit l'estrade en bois et qu'en 1941 le curé avait confié à un peintre italien le soin de réaliser une représentation de paysage à même le mur dominant la scène. Ce panorama représente l'aspect du quartier de La Buffette et de la sortie du village en direction de La Porte avant la réalisation du tracé de la nouvelle route conduisant du chef-lieu à ce village. Cela est étonnant, car sauf erreur, le nouveau tracé était en place. Ces délais, conséquences du conflit mondial, ont retardé l'apparition d'une activité. On sait par une copie de courrier daté d'août 1943, signé par Emile BERNARD, en sa qualité de président du Cercle du Perron, que des activités ont repris grâce à une quinzaine d'adhésions nouvelles. Parmi celles-ci le basket et le théâtre. Concernant cette dernière activité nous savons que la troupe féminine avait joué pour la Fête des mères en mai 1943.



Le panorama de La Buffette et de la sortie amont du chef-lieu avant la construction de l'actuelle route de La Porte peint à même le mur dominant la scène de théâtre

Ce rapport envisage de nouvelles activités hivernales comme la gymnastique aux barres parallèles et le ski.

Il est plus que vraisemblable que ces activités sont restées au point mort compte tenu des implications du conflit mondial dans la Vallée.

Mais l'activité reprendra avec vivacité après le conflit dans un contexte différent. C'est une autre étape qui pourrait être évoquée dans le prochain Bulletin.

André Coppel, Association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de Saint Martin la Porte.



ENTENTE SAINT MARTIN SAINT MICHEL BASKET-BALL



L'Entente formée en 1986 à vécue sa 30^{ème} année de fonctionnement !

Pour la saison 2015/2016 le club comptait 118 licenciés répartis en 10 équipes, celles-ci ont disputé 178 matchs avec 92 victoires et 87 défaites, une balance légèrement positive.

Cette saison, l'entente comptait :

2 équipes engagées dans les différents plateaux

- 1 équipe mini-poussins (U9) qui a disputé 12 matchs (10 victoires, 2 défaites) 1^{er} de la poule 3.
- 1 équipe poussins (U11) qui a disputé 14 matchs (7 victoires 7 défaites) 1^{er} de la poule 2.

3 équipes engagées en championnat départemental

- Les benjamins (U13M) terminent 2nd de la première phase avec 6 victoires pour 3 défaites. Ainsi, ils se qualifient pour la poule A où ils terminent 3^{ème} avec 7 victoires et 3 défaites.
- Les minimes filles (U15F) ont joué en poule C du championnat masculin (car pas assez d'équipes féminines). Elles enregistrent 2 victoires pour 6 défaites. En coupe de Savoie, l'équipe s'est inclinée au premier tour.
- Les minimes garçons (U15M) terminent la 1^{ère} phase 3^{ème} (7 victoires et 3 défaites). Ils jouent ensuite en poule A et terminent 4^{ème} (5 victoires pour 5 défaites). Ils ont joué la finale de la coupe de Savoie contre une équipe évoluant en championnat de France...



5 équipes engagées en championnat régional

- Les cadettes (U17F) terminent la 1^{ère} phase (groupe B) 5^{ème} (3 victoires pour 7 défaites). Elles jouent ensuite en 1^{ère} division et terminent 6^{ème} (2 victoires pour 8 défaites). Elles perdent ensuite en finale de la coupe de Savoie.



- Les cadets (U17M) jouent en 1^{ère} phase en championnat départemental où ils terminent 1^{er} (8 victoires et 0 défaite), ils accèdent ensuite au championnat régional en 3^{ème} division et terminent 2nd (7 victoires et 3 défaites). Ils sont éliminés au 2nd tour de la coupe de Savoie.
- Les juniors masculins (U20M) terminent la 1^{ère} phase 2nd (6 victoires et 2 défaites), ils jouent ensuite en 1^{ère} division et terminent 7^{ème} (1 victoire, 9 défaites, 2 forfaits).
- Les séniors féminines, avec 10 victoires et 12 défaites, finissent 7^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminées en 1/4 de finale de la coupe de Savoie.
- Les séniors masculins, avec 7 victoires et 15 défaites, finissent 9^{ème} du championnat et se maintiennent. Éliminés en 1/16 de finale de la coupe de Savoie.



Les équipes mini basket ont participé à la traditionnelle fête du mini basket et plusieurs équipes au tournoi d'aiguebelle.

Le club a fêté ses 30 ans le 28 mai

Le bureau de l'Entente.

N'hésitez pas à visiter notre site : <http://esmsm.fr/>

CLUB DE TIR DE MODANE



Depuis 2 ans, la commune de Saint-Martin-la-Porte subventionne l'école de tir du club de Modane où Alexis GROS et son frère, Axel, se passionnent pour le tir à la carabine à air comprimé 10 mètres.

Depuis 2013 pour Alexis et depuis cette année pour Axel, ils remportent de nombreuses médailles et diplômes.

Alexis, 12 ans, est triple champion départemental, champion régional en équipe et champion régional en individuel.

Depuis ses débuts, il a participé à tous les championnats de France (Agen en 2014, Chambéry en 2015, Nancy en 2016 en équipe).



Il se classe 20^{ème} sur 150 compétiteurs au dernier championnat de France qui a eu lieu à Montbéliard en Juillet 2016.

Quant à Axel, 8 ans, il obtient une 3^{ème} place aux championnats départementaux et régionaux par équipe.

L'école de tir de Modane est très active.

Tous les jeunes tireurs sont encadrés par des animateurs et moniteurs bénévoles.

ESPRIT YOGA



Le yoga on s'y met tous !

Le yoga est un ensemble d'exercices ASANAS (postures) et le PRANAYAMA (respiration) qui font désormais partie du quotidien de nombreux français.

En quelques années le yoga est devenu un phénomène de société.

Les bénéfices du yoga sont nombreux : harmonie et équilibre, moins de stress et plus d'énergie.

Le yoga permet d'obtenir une meilleure santé.

Ce n'est pas un hasard si les sportifs de haut niveau pratiquent le yoga pour appréhender la compétition.

Nous avons la chance dans notre village, d'avoir la possibilité de bénéficier de ces séances de bien être autant physique que moral.

Une fois par semaine dans une salle confortable avec un excellent professeur.

Actuellement nous sommes une douzaine de participantes de tous âges et nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui désirent nous rejoindre.

Les séances ont lieu à la salle des associations **le jeudi de 18h15 à 19h30.**

La première séance découverte est gratuite

**Vous pouvez contacter Renée GROS
au 04.79.56.66.56 (le soir)**

LES OUVRAGES DE RECONNAISSANCE DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE 4

Le tunnelier « Federica » est en marche !

Ce 6 décembre 2016, le tunnelier « Federica » a excavé ses 300 premiers mètres et posé 196 anneaux béton pour son revêtement. Objectif : réaliser les 9 km de tronçon, dans l'axe et au diamètre du futur tube Sud du projet Lyon-Turin. La machine entre progressivement dans sa mise en cadence. Aujourd'hui, sa moyenne d'excavation est d'environ 8 à 10 m par jour et atteindra progressivement les 15 m. Pour rappel, fin août 2016, les équipes achevaient le montage du tunnelier. Tout le mois de septembre a été consacré à sa mise en service et à la mise au point de l'ensemble des aspects logistiques associés, dans un contexte géologiques particulièrement difficile.



La galerie de reconnaissance complémentaire : partie 3A



Les équipes achèvent actuellement les 1,8 km de galerie de reconnaissance complémentaire (partie 3A) du chantier. Celle-ci a été réalisée au PM500 de la descenderie de Saint-Martin-La-Porte, autrement dit, à 500 m depuis l'entrée de cette descenderie. Cette galerie a pour objectif de contourner la mauvaise géologie du terrain, qu'on appelle le front houiller.

Fin des travaux à la descenderie de La Praz

Les travaux à l'intérieur de la descenderie de La Praz consistaient à aménager le pied de la descenderie de cette descenderie. Réalisés à l'explosif, deux ouvrages ont été réalisés et sont aujourd'hui terminés :

- Une galerie de liaison : d'une longueur de 183 m cette dernière permet de relier le pied de la descenderie, au tube Sud de la future section-transfrontalière Lyon-Turin
- La chambre de démontage du tunnelier : au bout de la galerie de liaison, la chambre de démontage accueillera le tunnelier Federica. Après ses 9 km parcourus, le tunnelier débouchera à l'intérieur même de cette chambre de démontage. Le tunnelier pourra, le cas échéant, être démonté, ou bien remis en état dans le cadre de prochains lots.

L'usine à voussoirs

Aujourd'hui, 1331 anneaux ont été fabriqués. Compte-tenu du retard du démarrage du tunnelier, les anneaux ont dû être stockés sur plusieurs sites : l'air d'autoroute de Rieu-Sec, La plateforme de la descenderie de La Praz, le site de dépôt d'Illaz et le site de l'ancienne usine de Calyspo.



Pour plus d'actualité sur le chantier rendez-vous sur le site internet du chantier : www.chantier.smp4.eu

Cabinet GE-ARC GEOMETRES-EXPERTS
Borinage - Division - Aménagement foncier
Lotissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
Topographie - Nivellement de précision
Implantation - Auscultation d'ouvrage
Y. CHRETIEN - J. DUPONT 14 Av République - 73140 St Michel de Mnne
Géomètres-Experts DPLG Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49
St Michel de Mnne Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

SARL ALLAMANNO
 ISOLATION INTERIEURE & EXTERIEURE
 ISOLATION ECOLOGIQUE
 PLATRERIE - PEINTURE
 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES

Centre d'Affaires et de Ressources - Av. d'Italie
 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
 Email : sarlallamanno@orange.fr
 Tél. 06 22 30 61 36 - Fax 04 79 64 18 43

LE -ST- MARTIN
 RESTO BISTRO

Ambiance Familiale
 Menu du jour tous les midis en semaine
 Organisations de tous évènements familiaux,
 de groupe.

Le Saint Martin, Chef Lieu,
 73140 Saint Martin La Porte (entre St Michel et St Jean de Maurienne)
 04 79 56 59 66

VINGT ANS DÉJÀ !!

Lors des vœux du maire aux habitants de la commune, le 22 janvier 2016, MT Bois a remis le diplôme de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à Bruno Rech, secrétaire général à la mairie de St-Martin-la-Porte.

Cette distinction correspond à 20 ans de vie professionnelle au service de la commune, des administrations, des particuliers, des entreprises, etc... Vingt ans d'investissement personnel dans des tâches multiples et variées qui confèrent à Bruno des compétences d'expert dans pratiquement tous les domaines. Par son implication dans les grands travaux et projets communaux, il a apporté une aide précieuse aux différents élus. Ce sont des années riches de rencontres, de satisfactions personnelles.



Depuis sa prise de service, quatre maires se sont succédé : Fernand Chaumaz, Raymond Bois, Gérard Ratel et Jean-Pierre Bernard.

Depuis le 9 janvier 1995, en actes d'état civil, Bruno a enregistré :

	1995 à 2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
mariage	22	4	1	0	1	2	2	3	2	2	1	1	1	1	0
naissance	45	8	9	4	4	8	8	4	4	8	4	9	6	5	7
décès	53	7	4	6	6	5	5	6	6	6	11	7	9	6	2

Soit :

Mariages : 43 - **Naissances** : 133 - **Décès** : 139

Il a assisté à 215 conseils municipaux, enregistré 160 permis de construire, non comptés les déclarations préalables, les permis d'aménager, les certificats d'urbanisme et les modifications de permis.

Ce travail n'est qu'une portion infime de la partie immergée de l'iceberg, mais il représente l'évolution de la vie dans notre commune à laquelle il participe chaque jour.

« La qualité n'est jamais un accident, c'est toujours le résultat d'un effort intelligent. »

John Ruskin (1819-1900, poète anglais).

ETAT CIVIL
 (du 01/01/2016 au 31/12/2016)

DECES DES PERSONNES RESIDANTES DANS LA COMMUNE

- BOIS Lucien Alexis (1929) le 22 janvier
- ALBRIEUX Léa Marie Joséphine (1932) le 25 avril
- BARD née DELÉGLISE Raymonde Henriette (1930) le 13 juillet
- BUTTARD née CHARVOZ Noëlle (1951) le 11 décembre

DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES ORIGINAIRES DE ST MARTIN

- DELÉGLISE Camille Léon (1935) le 17 février à Hermillon (Savoie)
- GROS Jeanne Félicie Marthe (1922) le 27 mai à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
- MAGNIN Lucienne Delphine (1924) le 08 août à Epinay-sous-Senart (Essonne)
- GASPARD Claude, Henri (1957) le 18 août à Saint Jean de Maurienne (Savoie)
- RATEL Joseph Jean-Louis (1944) le 02 octobre à Annecy (Haute-Savoie)
- GROS Camille Félicien (1929) le 29 décembre à Chambéry (Savoie)

MARIAGES

Néant.

NAISSANCES

- RE Maëva, fille de Bertrand et DUBOIS Marlène le 04 avril
- RATEL Karl, fils de Lionel et HERRERO Gladys le 11 avril
- DUCASSE Noéline, fille de Louis et MORARD Sophie le 13 mai
- GROS Cassandra, fille de Christophe et FOULU-MION Aurélie le 12 août
- VIARD Luna, fille de Laurent et PIERSOTTE Caroline le 07 octobre
- DUFFAU Léon, fils de Laurent et LACROIX Julie le 10 novembre
- HORNOY BALIEUS Marceau, fils de Ludovic et BALIEUS Marie le 10 novembre



Luna Viard



Karl Ratel



Leon Duffau



Marceau Hornoy Balieus



Maëva Re



Cassandra Gros



Noéline Ducasse

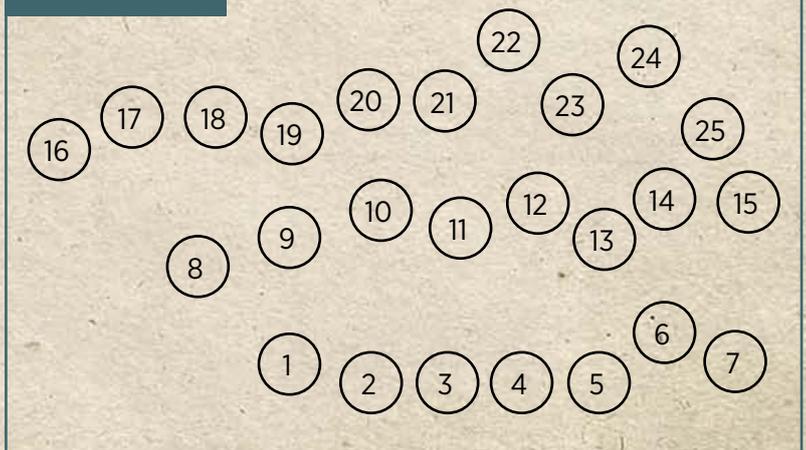


TROCCAZ FRÈRES, LA CHAMBRE

Succursale à Saint-Michel

- 1 - ?
- 2 - ?
- 3 - ?
- 4 - ?
- 5 - ?
- 6 - Fernande PLAISANCE
- 7 - ?
- 8 - ?
- 9 - Marie PLAISANCE
- 10 - ?
- 11 - ?
- 12 - Maria PLAISANCE épouse DELEGLISE
- 13 - Adeline PLAISANCE épouse JACOB
- 14 - Marcelle RATEL épouse BUTTARD
- 15 - ?
- 16 - La maîtresse
- 17 - ?
- 18 - Firmin GROS ?
- 19 - Joseph RAVIER
- 20 - Joseph GROS
- 21 - Fidèle RAVIER
- 22 - ?
- 23 - ?
- 24 - ?
- 25 - ?

Plan de classe



1926-1927
ANNÉE
 scolaire
 Ecole de la Villette